

## Les terres agricoles face à la pression de l'urbanisation : une résistance et des enjeux différenciés

Préserver les espaces agricoles est aujourd'hui une priorité inscrite dans la Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche de juillet 2010.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette question se pose avec une acuité particulière. En effet, la croissance rapide de population des quarante dernières années (+ 1,6 million d'habitants) pousse à la consommation d'espace, notamment en zone rurale et périurbaine. Ainsi, de 1970 à 2000, la Surface Agricole Utilisée (SAU) a diminué de 20 % dans la région. La préservation des terres agricoles peut donc se heurter à un conflit d'usage des sols face à l'urbanisation. Selon les cultures et leur localisation, l'agriculture n'oppose pas la même résistance.

Trois groupes de communes subissent une pression forte, identifiée à partir de leurs dynamiques et caractéristiques démographiques, d'habitat, d'occupation du sol et d'accessibilité. **Le premier groupe, à proximité de l'espace dense du littoral et dans la moyenne vallée de la Durance**, est particulièrement exposé. Sa croissance démographique est rapide depuis 1999 (1,6 % par an), celle des logements également (1,9 %). La pression de l'urbanisation est importante sur les terres agricoles, qui couvrent encore un quart du territoire. En perte de vitesse, l'agriculture a du mal à résister : plus de la moitié des biens agricoles vendus perdent leur vocation agricole. Dans cette zone, le prix médian à l'hectare d'un terrain destiné à être loti est trois à quatre fois plus élevé que dans les deux autres groupes de communes étudiés. Dans vingt ans, si les tendances démographiques persistent, 124 000 habitants supplémentaires peupleront cette zone, entraînant l'artificialisation de 10 500 hectares, soit 8 % de la SAU.

**Dans le second groupe, situé autour de l'agglomération avignonnaise**, la population croît moins rapidement (1 % par an), mais la construction de logements et de locaux d'activité est particulièrement intensive. Dans un territoire où la moitié des surfaces sont agricoles, les risques de conflit d'usage des sols sont donc nombreux. Néanmoins, la présence de nombreuses Appellations d'Origine Protégée prestigieuses renforce la résistance des parcelles agricoles : deux tiers des biens agricoles vendus conservent ainsi leur vocation. Les 25 000 habitants supplémentaires attendus à l'horizon 2030, si les tendances actuelles se poursuivent, engendreront une consommation de 2 000 hectares (soit 3 % de la SAU).



[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

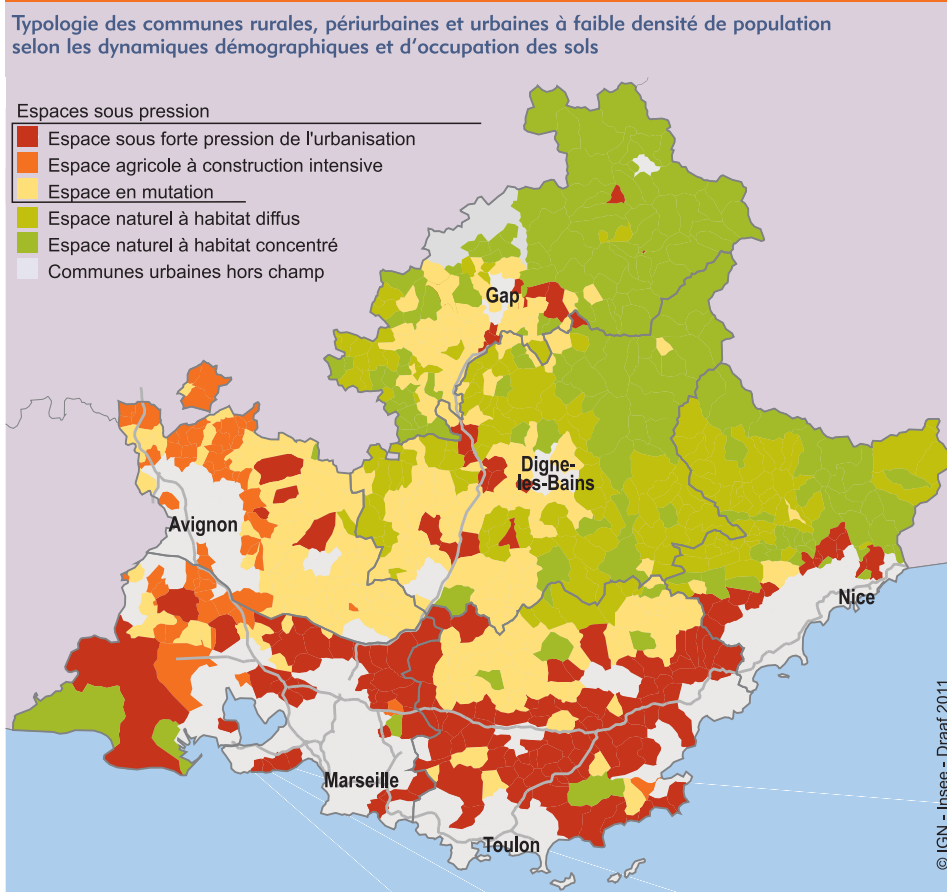


DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'ALIMENTATION  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA FORÊT  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR

**Les communes d'un troisième groupe, plus éloignées des pôles urbains, sont situées dans l'arrière-pays.** La population croît rapidement (+ 1,6 % par an en moyenne). De plus en plus de ménages y installent en effet leur résidence principale, souvent au prix de déplacements quotidiens importants : 65 % des actifs travaillent ainsi hors de leur commune de résidence (contre 46 % au niveau régional). Pour ces petites ou moyennes communes à faible densité de population, on parlera plutôt de mutation que de pression exercée sur le territoire. L'accueil des futurs employés d'Iter et de leur famille ne peut qu'accélérer ce mouvement. Si le parc de logements garde la même structure qu'aujourd'hui (85 % d'individuels), le risque de mitage des terres agricoles, qui occupaient encore 30 % du territoire en 2000, est réel.

**Deux derniers groupes de communes, dans les Alpes et sur les premiers reliefs,** sont plus enclavés. Ils sont moins densément peuplés et la pression y est globalement plus faible. Néanmoins, l'urbanisation qu'engendre l'apport, même limité, de population ne peut s'organiser qu'au détriment des surfaces cultivées. Les espaces naturels sont en effet trop contraints par les forts reliefs pour être densément constructibles.

### Cinq groupes de communes plus ou moins exposées aux conflits d'usage du sol



Sources : Agreste (Recensement agricole 2000), Insee, Ocsol, Sitadel

Institut National de la Statistique  
 et des Études Économiques  
 Provence-Alpes-Côte d'Azur  
 17 rue Menpentri  
 13387 Marseille Cedex 10  
 Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Renan Duthion  
 Chef du service Études et Diffusion : Valérie Roux  
 Rédacteur en chef : Claire Joutard

© Insee - Draaf 2011  
 Dépôt légal : avril 2011  
 N° ISSN : 2112-6550  
 Réf : SYN111032

Retrouvez les résultats complets de cette étude dans notre publication  
**ANALYSE N° 5 avril 2011**  
 sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr)